PELTIER, JNO. J.—Taxe de 1881, montant à 80c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Morales, Urquhart et Villeré, désignés comme lots Nos. 7 à 19 de l'îlet No. 517, et mesurent [illegible] pieds de face sur une profondeur de 71 pieds.

PELTIER, JNO. J.—Taxe de 1881, montant à 8c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rayburn, [illegible], Villeré et Prosper, désigné comme l'îlet No. 711; le dit îlet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 144 pieds.

PELTIER, JNO. J.—Taxe de 1881, montant à ....

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues [illegible], Villeré et Prosper, désigné comme l'îlet No. [illegible]; le dit îlet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 144 pieds.

PENAGO, ANSELMO—Taxe de 1881, montant à 45c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Célestine, Louisa et Joséphine, désignés comme les lots Nos. 9 à 11 de l'îlet No. 890; les dits lots Nos. 9 à 11 mesurent 90 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 100 pieds, et forment l'encoignure des rues Piété et Célestine.

PESSOU, LOUIS L.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Congrès, Libérale et Force, désigné comme l'îlet No. 1152; le dit îlet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

PESSOU, LOUIS L.—Taxe de 1881, montant à ....

Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Désiré, Piété, L[illegible] et Force, désigné comme un demi de l'îlet No. 1152.

PETIT, CONSTANT—Taxe de 1881, montant à 30c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Tricou, Humanité et Plaisir, désignés comme 4 lots de l'îlet No. 1703.

PIERRE, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Bagatelle, Union et Urquhart, désigné comme lot No. 104 de l'îlet No. 509, le dit lot No. 104 mesure 32 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 32 pieds.

PICHON, P.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prosper, St. Bernard et Claiborne, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 755; le dit lot No. 1 mesure [illegible] pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 80 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Prosper.

PICHON, FELIX.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Loi et Espérance, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 1504; le dit lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds.

PREVOST, Mme A. C.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Convent, Manuel, Force et Caton, désigné comme l'îlet No. 2307.

PEZELTA, J.—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tricou, Chartres, Delery et Royale, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 197; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 104 pieds et forme l'encoignure des rues Tricou et Chartres.

PLAISIER, J. S. & BUCHANAN.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly, côté gauche, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 1 arpent de face sur une profondeur de [illegible] arpents.

PICHON, FELIX—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Duels et Espérance, désigné comme l'îlet No. 1544, et mesure 319 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds.

PIGEAUX, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $2 54

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Prieur, Onzaga et Johnson, désigné comme un lot de l'îlet No. 902, et mesure 60 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 89 pieds et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Prieur.

PIERCE, JAMES—Taxe de 1881, montant à $1 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rochéblave, [illegible], Columbus et Tonti, désigné comme [illegible] de l'îlet No. 1192, le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Rochéblave sur une profondeur de 89 pieds.

PICHOT, J. J.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Tonti, Onzaga et Rochéblave, désigné comme un lot de l'îlet No. 1185, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Tonti.

PRIEUR, J. A.—Taxe de 1881, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Vertu et Magistrat, désignés comme [illegible] de l'îlet No. 1220; les dits lots [illegible] mesurent [illegible] pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

PINCON, NORBERT—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Loi et Espérance, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 1504; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 100 pieds.

PHILIP, CHAS.—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Warsaw, Bruxelles, Broad et Espérance, désigné comme le lot No. 2 de l'îlet No. 1508; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Warsaw sur une profondeur de 110 pieds.

PICOTTE, E. ET E.—Taxe de 1881, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Fortin, Mauropas, Mystère et Encampement, désigné comme le No. 5 de l'îlet No. 1555; le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 150 pieds.

PERRAULT, P.—Taxe de 1881, montant à $2 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mauropas, Fortin, Mystère et Encampement, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. 6 mesure 60 pieds de face à la rue Mauropas sur une profondeur de 150 pieds.

PERRONY, Mme FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mauropas, Sauvage, Fortin et Encampement, désigné comme un lot de l'îlet No. 1556, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Mauropas sur une profondeur de 75 pieds.

PITOT, ARMAND SR.—Taxe de 1881, montant à $6 00

[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue [illegible], St. Bernard, le Chemin Gentilly, Abondance et France, désignés comme [illegible] de l'îlet No. 1565.

PITOT, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $4 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 914, le dit lot No. 18 mesure 15 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds.

PRIEUR, SUC. J. A.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Solidelle et Joséphine, désignés comme quatre lots de l'îlet No. 866; les dits quatre lots mesurent 155 pieds de face à la rue Piété sur 100 pieds de profondeur.

POMPEU, PIERRE—Taxe de 1881, montant à $10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St. Claude, St. Antoine et Remparts, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 377; le dit lot No. 12 mesure 33 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 63 pieds, et forme l'encoignure des rues St. Claude et Bagatelle.

PORTUNE, L. P.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 467; le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

PONS, JUAN—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Marais et Urquhart, désigné comme le lot No. 15, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 125 pieds de profondeur.

PONS, J.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St. Ferdinand, Presse et Robertson, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'îlet No. 650; les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

POINCY, G. A.—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Prosper, St. Antoine et Claiborne, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 7[illegible]; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 72 pieds, et forme l'encoignure des rues Antonia et Prosper.

PORTER, A. N.—Taxe de 1881, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Habana, Warsaw, Industrie et Agriculture, désignés comme les lots Nos. [illegible] de l'îlet No. 1724.

PILES, Vve W.—Taxe de 1881, montant à $9 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Urquhart, Marigny et Marais, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 494; le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Champs-Elysées sur [illegible] pieds de profondeur, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Urquhart.

PHILOSENE, Mme LOUIS—Taxe de 1881, montant à $1 56

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Claiborne, Marigny et Prosper, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 746, le dit lot No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 128 pieds.

PHILIPS, JACQUES—Taxe de 1881, montant à $1 20

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Franklin, Lafayette et Célestine, désignés comme six lots de l'îlet No. 922.

PITARD, F.—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Port, St. Ferdinand et Célestine, désigné comme un lot de l'îlet No. 9[illegible], le dit lot forme l'encoignure des rues Joséphine et Port.

PRINTISS, RICHARD—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet bornée les rues Gordon, Adams, Chartres et Royale, désigné comme un triangle de l'îlet No 111.

PIERRE, S.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Désiré, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 404; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

PIERCE, Vve GRACE—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Indépendence, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'îlet No. 861, le dit îlet No. 861 mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 123 pieds.

PILARD, F.—Taxe de 1881, montant à 6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Solidelle et Joséphine, désigné comme un lot de l'îlet No. 872, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 105 pieds.

PINSON, F.—Taxe de 1881, montant à 15c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Désiré, Elmire, Force et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1229; le dit îlet mesure 241 pieds de face sur 341 pieds de profondeur.

PINSON, F.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Désiré, Elmire, Magistrat et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1267.

PICHELOUP, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain demi-îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendence, Congrès, Magistrat et Vertu, désigné comme un de l'îlet No. 1265.

POWELL, ROBT. H.—Taxe de 1881, montant à $9 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, au chemin de Gentilly, profondeur au lac, désigné comme une portion de terre.

POLLOCK, Mlle EMMA—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Musique, Force et Vertue, désigné comme l'îlet No. 1214; le dit îlet mesure 379 pieds de face.

POLLOCK, Mlle EMMA—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arts, Musique, Force et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1216; le dit îlet mesure 309 pieds de face sur 319 pieds de profondeur.

POOLE, Vve JOHN—Taxe de 1881, montant à 80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Washington, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 516; le dit lot No. 16 mesure 16 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de 100 pieds.

POYNOT, OSCAR—Taxe de 1881, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Robertson et Villeré, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 618, le dit lot No. 15 mesure 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 128 pieds de profondeur.

PUISSEGUR, JEAN SIMON—Taxe de 1881, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Duels, Bagatelle, St. Antoine et Espérance, désignés comme deux lots de l'îlet No. 1547, les dits deux lots mesurent 53 pieds face à la rue Duels sur une profondeur de 150 pieds.

PUISSON, W. R.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St. Jean, partie d'un lot, [illegible]

POINCY, PAUL—Taxe de 1881, montant à $13 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Clouet, Montégut et St. Claude, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 262; le dit lot No. 4 mesure 60 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 125 pieds.

POTIER, EUGENE—Taxe de 1881, montant à 6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'îlet No. 1212.

POTTER, JARTRAM—Taxe de 1881, montant à 45

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la terre de Prairie, en face du chemin Gentilly, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 11.

PUEROW, Vve A.—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Force, St. Antoine et Vertu, désigné comme un lot de l'îlet No. 1206, le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

PRUDHOMME, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Mandeville, Espagne, Joséphine et Célestine désigné comme l'îlet No. 916.

PRUDHOMME, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Arts, Joséphine et Célestine désigné comme l'îlet No. 919.

PUDDY, M. A.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Montégut, Peters et Chartres, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 9, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 22 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 100 pieds.

PUELLET, A.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lesseps, France, Villeré et Robertson, désignés comme huit lots de l'îlet No. [illegible].

PAUL, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1027, le dit lot No. 10 mesure 16 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds.

PAUL, JOHN—Taxe de 1881, montant à $1 20

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Palopolas et Livingston, désignés comme 11 lots de l'îlet No. 2040.

ROMONHEAU, P. J. ET J. H.—Taxe de 1881, montant à $15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Esplanade, Français et Decatur, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 5, le dit lot No. 17 mesure 68 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 81 et 54 pieds.

RABOUIN, PALMYRE ET LOUISA MOORE—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Aubry, O'Reilly, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 906 et 907, le dit lot No. 24 mesure 3c pieds de face à la rue St. Bernard sur 109 et 88 pieds de profondeur.

RASCH, Mlle ANNA—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Génie, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1026, le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

RAYMOND, CHAS J.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'îlet No. 1204, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 158 pieds.

RABOUIN, ALPHONSE, JR.—Taxe de 1881, montant à 60c

Une moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Habana, Avenue Londres, les rues Duels et Industrie, désigné comme huit lots de l'îlet No. 1[illegible].

RAMOCHE, Vve JOS.—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Londres, les rues Habana, Seré et Beauregard, désigné comme un demi de l'îlet No. 2477.

RANKIN, L.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Genois, le Passage Mexico, les rues Lao et Esplanade, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 15, 16, 20 et [illegible] de l'îlet No. 1582.

RAPHAEL, PIERRE—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Marigny, Champs-Elysées et Libérale, désigné comme un lot de l'îlet No. 1172; le dit lot mesure 36 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 160 pieds.

RAMER, A. L.—Taxe de 1881, montant à 45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Joséphine et Célestine, désigné comme une portion de terre de l'îlet No. 924.

REILY, Mme CATHERINE—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Antonia, St. Bernard et Villeré, désigné comme lot No. 18 des îlets Nos. 623 et 624, le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Robertson sur 128 pieds de profondeur.

REY, LOUIS—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Habana, Génie, l'avenue de Londres et la rue Libérale, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1650.

REMPP, Mme PETER—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Union, Force et Libérale, désigné comme le lot No. 4 de l'îlet No. 1174; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.

REMPP, Mme PETER—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Union, Français et Libérale, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 1174; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 270 pieds.

REPOL, JOSE—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean et les Champs-Elysées, désigné comme le lot No. 30.

RIVEREAU, JACQUES—Taxe de 1881, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Magistrat, Champs Elysées et Vertu, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. [illegible], les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 128 pieds, et forment l'encoignure des rues Français et Magistrat.

REIS, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 15c

Cinq certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Hancock, Adams, Magistrat et Vertu, désignés comme les îlets Nos. [illegible] à 1339.

RAQUET, J.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues France, M[illegible], désignés comme lots Nos. [illegible] de l'îlet No. 471, les dits lots [illegible] mesurent 6[illegible] pieds de face [illegible] pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues France et Marais.

RAGUET, LOUIS J.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Clouet, Urquhart et Louisa, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 461, le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 171 pieds.

RAHS, HENRI—Taxe de 1881, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. 12 mesure 28 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 131 pieds.

RANDOLPH, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Gordon, Monroe, Prosper et Claiborne, désigné comme un lot de l'îlet No. 100, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Gordon sur une profondeur de 111 pieds.

ERLE, Mme FORESTER—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues France, Champs-Elysées, Marais et Urquhart, désigné comme un lot de l'îlet No. 495; le dit lot mesure 16 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 81 pieds.

RENEHART, JAMES H.—Taxe de 1881, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Vertu, désignée comme une portion de l'îlet No. 1124, et mesure 18 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 144 pieds.

REY, Mme L. B.—Taxe de 1881, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Joséphine et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 924.

REDON, SUC. C.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Vertu, Marigny et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1211; la dite portion forme l'encoignure des rues Mandeville et Vertu.

RENBERY, LOUISA ET CONRAD—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Mazant, France et Chartres, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 150 pieds.

REGGIO, Vve CHAS. ET W. YOUNG—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Andry, Casin et Royale, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 197, le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 212 pieds et forme l'encoignure des rues Dauphine et Andry.

REED, FRAZIER—Taxe de 1881, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tricou, Delery, Royale et Dauphine, désignée comme une portion de l'îlet No. 206, la dite portion mesure 34 pieds de face à la rue Tricou sur 117 pieds de profondeur.

REUBENS, FRED. ELIZA—Taxe de 1881, montant à $2 00

Un certain îlet irrégulier de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gordon, Adams, Bourgogne et Dauphine, désigné comme l'îlet No. 219, le dit îlet No. 219 mesure 114 pieds de face sur 117 et 57 pieds de profondeur.

REIS, JOHN—Taxe de 1881, montant à 45c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gordon, Monroe, Claiborne et Prosper, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'îlet No. [illegible], les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 30 pieds de face à la rue Gordon sur une profondeur de 111 pieds.

REIS, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 1c

Cinq certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Adams, Hancock, Force et Vertu, désignés comme les îlets Nos. 125[illegible] à 126[illegible].

EICHOE, N.—Taxe de 1881, montant à 60c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Célestine, Piété et Joséphine, désignés comme les lots Nos. 14 et autres de l'îlet No. 930 et mesurent 140 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 103 pieds.

RICHARDSON, ARMSTEAD—Taxe de 1881, montant à 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Gamotis, Bourgogne et Remparts, désigné comme le lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds.

RICHARD, LOUIS A.—Taxe de 1881, montant à 60c

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Route Gentilly, côté [illegible], désignée comme une portion du lot No. [illegible] et mesure 1 arpent de face à la Route Gentilly sur une profondeur de 30 arpents.

ROZIER, Mlle F. P.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Remparts et St. Claude, désigné comme le lot No. 2 de l'îlet No. 376; le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 145 pieds.

ROUX, Vve PIERRE—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, St. Bernard, Antonia et Villeré, désigné comme le lot No. 23 de l'îlet No. 505 et 506, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 128 pieds de profondeur.

RODRIGUEZ, THOS.—Taxe de 1881, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Antonia, St. Antoine et Villeré, désigné comme le lot No. 13 de l'îlet No. 622, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 160 pieds.

ROUX, J. G.—Taxe de 1881, montant à $1 06

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Colombus, Laharpe et Derbigny, désigné comme un lot de l'îlet No. 763.

ROBERT, THEOPHILE G.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Antonia, St. Antoine et Prosper, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 759, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 160 pieds.

ROBERT, THEOPHILE G.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Bagatelle, St. Antoine et Joséphine, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'îlet No. 857; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 96 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 110 pieds.

ROSELIUS, SUC. CHRISTIAN—Taxe de 1881, montant à 66c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'îlet No. 1029; la dite portion mesure 37 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

RIGHTOR, N. HENRI—Taxe de 1881, montant à $3 60

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, l'allée Rousselin et la rue Aubry, désignés comme les lots Nos. 11 à 16 de l'îlet No. 1263, les dits lots Nos. 11 à 16 mesurent 180 pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 104 pieds et forment l'encoignure des rues Dorgenois et O'Reilly.

RIDEAU, J. M.—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Loi, Marigny, Champs Elysées et Espérance, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1490, le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à rue Loi sur 128 pieds de profondeur.

RIEFFEL, ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, D'Abadie, White et Dupré, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1553, le dit lot No. 5 mesure 18 pieds de face à la rue Onzaga sur 70 pieds de profondeur.

RIFFORD, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à 80c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Brutus, Union et Carnot, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 2456 et mesure 320 pieds de face à la rue Bagatelle sur 300 pieds de profondeur, la dite portion forme l'encoignure des rues Bagatelle et Brutus.

RICHOUX, EUGENE—Taxe de 1881, montant à $1 80

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Libérale et Force, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1172, la dite portion de terre mesure 182 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 160 pieds.

RIDEAU, SUC. D.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Tricou, Delaronde et Chartres, désignés comme les lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 80, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

RIES, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 12c

Quatre certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Hancock, Adams, Libérale et Force, désignés comme les îlets Nos. 1121 à 1124.

RIES, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 15c

Cinq certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Adams, Hancock, Magistrat et Loi, désignés comme les îlets Nos. 1126 à 1130.

RICHARD, JOHN—Taxe de 1881, montant à 6c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Piété, Désiré et Urquhart, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 470, le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 171 pieds.

RITTER, GEORGE—Taxe de 1881, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicianna, Clouet, Claiborne et Robertson, désignés comme les lots Nos. 4 et [illegible] de l'îlet No. 6[illegible], les dits lots Nos. 4 et [illegible] mesurent 87 pieds de face à la rue Félicianna sur une profondeur de [illegible] pieds.

RICHTER, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Benton, Adams, Claiborne et Prosper, désigné comme un demi de l'îlet No. 20.

REIS, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 20c

Quatre certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Hancock, William, Loi et le chemin Florida, désignés comme les îlets Nos. 1445 à 1448.

REIS, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 6c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues William, Adams, Loi et le chemin Florida, désigné comme l'îlet No. 1449.

REIDER, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Industrie et Agriculture, désigné comme un lot de l'îlet No. 1807.

REISLER, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Abondance et Agriculture, désigné comme un lot de l'îlet No. 1817.

REGAN, CORNELIUS—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly, côté gauche, et mesurant 5 arpents de face au Chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur, désigné comme lot No. [illegible]

REGAN, CORNELIUS—Taxe de 1881, montant à $12 00

Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly, côté gauche du lac, et mesurant 12 arpents de face au Chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur, désigné comme lot No. 4.

REGAN, CORNELIUS—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly, côté gauche du lac, désigné comme lot No. 33; le dit lot No. 33 mesure 8 arpents de face au Chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

RIVAN, Vve JOS.—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 3 des îlets Nos. 505 et 506; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

RIGHTOR, N. HENRI—Taxe de 1881, montant à $9 00

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'allée Rousselin, les rues O'Reilly, Aubry et Dorgenois, désignés comme lots Nos. 5 à 10 de l'îlet No. 1263, les dits lots Nos. 5 à 10 mesurent 180 pieds de face à l'allée Rousselin sur une profondeur de 104 pieds, et forment l'encoignure de l'allée Rousselin et la rue O'Reilly.

RIGHTOR, N. HENRI—Taxe de 1881, montant à $4 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, Dorgenois, l'allée Rousselin et la rue O'Reilly, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1263, la dite portion mesure 135 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 135 pieds. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Aubry et Dorgenois.

ROSELIUS, CHRISTIAN—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Louisa, Piété, Désiré et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1237, le dit îlet No. 1237 mesure 341 pieds de face sur 236 pieds de profondeur.

ROY, P. R.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Union, Génie et Libérale, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1027; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

(Upside-down entries on the page: RICHOU, MAURICE—Taxe de 1881; ROUX, Mme JULES T.—Taxe de 1881; ROUX, J. A. I.—Taxe de 1881, montant; ROYER, Mme LOUIS—Taxe de 1881; ROUZAN, MARTIN—Taxe de 1881; RODRIGAS, M. E.—Taxe de 1881; ROSVALLY, Dr M. S.—Taxe de 1881; ROBINSON, F.—Taxe de 1881, montant; ROBERT, Mme St. MARC—Taxe de 1881; [illegible])

ROUEDE, J. PIERRE—Taxe de 1881, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Force et [illegible], désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1173, le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 100 pieds.

ROY, WM.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Vertu et Magistrat, désigné comme un lot de l'îlet No. 1334, le dit lot mesure 20 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 100 pieds.

ROMANET, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'allée Rousselin, les rues Lapeyrouse, Onzaga et Dorgenois, désigné comme une portion de l'îlet No. 1354, la dite portion mesure 30 pieds de face à l'allée Rousselin sur une profondeur de 125 pieds.

ROUYER, R. B.—Taxe de 1881, montant à $3 60

Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Magistrat, désignés comme douze lots de l'îlet No. 1375.

ROTH, ELIZE—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Loi, St. Bernard et Espérance, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1504; le dit lot No. 1 mesure 121 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 100 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Loi.

ROBERT, T. C.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kappa, Warsaw, Bruxelles et Broad, désigné comme le lot No. 14 de l'îlet No. 1509, le dit lot No. 14 mesure 1[illegible] pieds de face à la rue Kappa sur 12 pieds de profondeur.

ROY, SUC. J. E.—Taxe de 1881, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets bornés par le chemin Gentilly, la rue Esplanade, la route St. Jean et la rue Lepage, désigné comme lot No. 23 des îlets Nos. 1524 à 1529, le dit lot No. 23 mesure [illegible] pieds de face au chemin Gentilly sur 180 pieds de profondeur.

ROTHRAMIEL, E.—Taxe de 1881, montant à $3 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Castle, St. Bernard, White et Dupré, désignée comme une portion de l'îlet No. 1[illegible].

ROBIN, FELIX—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Duels et Rochéblave, désigné comme l'îlet No. 1577; le dit îlet No. 1577 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 319 pieds.

ROUSSEAU, SUC. P. A.—Taxe de 1881, montant à 30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Duels et Industrie, désignés comme deux lots de l'îlet No. 1[illegible], les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

ROGER, SUC. PIERRE—Taxe de 1881, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, le Canal Marigny et la rue Duels, désignée comme une portion de l'îlet No. 1580, et mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

ROBERT, GUILLAUME—Taxe de 1881, montant à $1 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Industrie et Agriculture, désignée comme une portion de l'îlet No. 1730, et mesure 20 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 416 pieds de profondeur.

ROUGETTE, ARMAND—Taxe de 1881, montant à 18c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lafayette, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 922, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 33 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 160 pieds et forment l'encoignure des rues Franklin et Lafayette.

ROBERT, —.—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Gentilly, Marigny, Mandeville, Pélopidas et Livingston, désigné comme un lot de l'îlet No. 2017.

ROBINSON, HUGH—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, désignés comme dix lots de l'îlet No. 2445.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Presse, Montégut et Marais, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 399, le dit lot No. 4 mesure 137 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 287 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, St. Claude et Marais, désigné comme un lot de l'îlet No. 400, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur 144 pieds de profondeur.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Urquhart et Marais, désigné comme un lot de l'îlet No. 4[illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 525; le dit lot No. 1 mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Robertson et Villeré, désignés comme 11 lots de l'îlet No. 630, les dits 11 lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Robertson et Claiborne, désigné comme un lot de l'îlet No. 6[illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 157 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Robertson et Claiborne, désigné comme un lot de l'îlet No. 6[illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur 144 pieds de profondeur.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Prosper et Claiborne, désigné comme un lot de l'îlet No. 755, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à .... $1 2[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Prosper et Claiborne, désigné comme un lot de l'îlet No. 756, et mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur [illegible] pieds de profondeur.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Prosper et Solidelle, désigné comme un lot de l'îlet No. 7[illegible], et mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur 144 pieds de profondeur.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Joséphine et Solidelle, désigné comme un lot de l'îlet No. 8[illegible], et mesure [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de [illegible] pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 34c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Joséphine et Célestine, désigné comme un lot de l'îlet 925, et mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 65c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Joséphine et Célestine, désigné comme un lot de l'îlet No. 927, et mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur 144 pieds de profondeur.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Génie et Célestine, désigné comme un lot de l'îlet No. 1011 et mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Presse, Génie et Célestine, désigné comme un lot de l'îlet No. 1012, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 157 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Génie et Libérale, désigné comme un lot de l'îlet No. 1072, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 157 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Génie et Libérale, désigné comme un lot de l'îlet No. 1073, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Force et Libérale, désigné comme un lot de l'îlet No. 1136, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Force et Libérale, désigné comme un lot de l'îlet No. 1150, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 157 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'îlet No. 1223; le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur 157 pieds de profondeur.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'îlet No. 1224; le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 144 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Magistrat et Vertu, désigné comme un lot de l'îlet No. 1313, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 157 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Presse, Magistrat et Loi, désigné comme un lot de l'îlet No. 1392; le dit lot No. 1392 mesure 341 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur de 157 pieds.

ROFIGNAC, SUC. JOS.—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Félicianna, Magistrat et Loi, désigné comme un lot de l'îlet No. 1393.

RHODES, MINOR [illegible]—Taxe de 1881, montant à $2 10

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Congrès, Indépendence et St. Claude, désignés comme les lots Nos. [illegible] de l'îlet No. [illegible], les dits lots Nos. 8 à 13 [illegible] pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de [illegible] pieds.

ROSENBURG, BENJ.—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jeanne, Orléans, Rocheblave et Claiborne, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. [illegible], le dit lot mesure 222 pieds de face à la rue Jeanne sur [illegible] de profondeur. Le lot No. 9 forme l'encoignure des rues Jeanne et Prosper.

ROSENBURG, BENJ.—Taxe de 1881, montant à 24c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jeanne, Claiborne, Bartholomew et Prosper, désigné comme un lot de l'îlet No. 72[illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 121 pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Jeanne et Claiborne.

RHODES, Vve WM.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Lesseps, Pologne et Solidelle, désignés comme lots Nos. 3 à 5 de l'îlet No. 800, les dits lots Nos. 3 à 5 mesurent 277 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 124 pieds.

ROUX, A. Jr. et Mlle A. BERCIER—Taxe de 1881, montant à 2c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marant, France, Célestine, et Génie, désigné comme un lot de l'îlet No. 908 le dit lot mesure 241 pieds de face à la rue Marant sur une profondeur de 184 pieds.

ROBERT, P. J. ET G. BRAUGHAN—Taxe de 1881, montant à 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicianna, Montégut, Célestine et Joséphine, désigné comme un lot de l'îlet No. 927, le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Félicianna sur une profondeur de 115 pieds.

ROBERT, P. J. ET G. BRAUGHAN—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Elmire, Célestine et Génie, désigné comme un lot de l'îlet No. 1005, et le dit lot mesure 341 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 90 pieds.

REVERA, ANTOINE—Taxe de 1881, montant à 12c

Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Indépendence, Jeanne, le Chemin Florida et la rue Industrie, désignés comme îlets Nos. 1612 et 1613.

RIVERA, ANTOINE—Taxe de 1881, montant à 2c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marant, Lesseps, Florida et Industrie, désigné comme l'îlet No. 1667.

ROBINSON, HUGH—Taxe de 1881, montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly, côté [illegible], désigné comme lot No. [illegible], mesure [illegible] arpents sur une profondeur [illegible] arpents.

ROWLAND, [illegible]—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marant, Lesseps, Florida et Industrie, désigné comme lot No. [illegible].

ROWLAND, CHAS.—Taxe de 1881, montant à 30c

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues France, Marant, Agriculture et Industrie, désignés comme 11 lots de l'îlet No. 1663, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de [illegible] pieds.

ROVIRA, ANDRE—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jeanne, Pauline, Agriculture et Industrie, désigné comme l'îlet No. 1668.

RUCH, ADAM—Taxe de 1881, montant à 3c

Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Delery, Force et Caton, désigné comme l'îlet No. 2[illegible], le dit îlet mesure [illegible] pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 335 pieds.

ROBERT, EUGENIE—Taxe de 1881, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Flood, Marais et le bois, désigné comme un lot de l'îlet No. 549.

ROBINSON, JNO.—Taxe de 1881, montant à 90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Robertson, Louisa et Claiborne, désignés comme lots Nos. 22 à 24 de l'îlet No. 657, les dits lots Nos. 22 à 24 mesurent 87 pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de 120 pieds.

RUCH, Vve SARAH A.—Taxe de 1881, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 890, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 153 pieds.

RUTHOLANTE, HENRI—Taxe de 1881, montant à $4 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Bagatelle, Union et Joséphine, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 858, le dit lot No. 19 mesure 64 pieds de face à la rue Solidelle sur 150 pieds de profondeur.

RUSH, Vve H. C.—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Espagne, Mandeville et Robertson, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 643; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 128 pieds.

RUSH, Vve HENRY C.—Taxe de 1881, montant à 90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Forstall, Lizardi et Delaronde, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 49, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 26 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 110 pieds.

RUSSELOT, DESIRE—Taxe de 1881, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, sur la rue Marigny, et mesure 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

RYAN, Mme W.—Taxe de 1881, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Habana, l'Avenue Londres, les rues Force et Vertu, désigné comme un lot de l'îlet No. 1997, le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Habana sur une profondeur de 160 pieds.

ROVIRA, A.—Taxe de 1881, montant à 60c

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, terre de prairie, en avant du chemin Gentilly, désignés comme lots Nos. 2, 5, 8, 14, 36 et 37.

ST. UPERY, BERNARD—Taxe de 1881, montant à .... $[illegible] 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Royale et Chartres, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 188, le dit lot No. 12 mesure 34 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 90 pieds de profondeur.

SALTZMAN, AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à 3c

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendence, Pauline, Célestine et Génie, désignés comme 11 lots de l'îlet No. 1[illegible], et mesure 341 pieds de face à la rue Indépendence sur une profondeur de 150 pieds.

STAFFORD, MARIE—Taxe de 1881, montant à $9 36

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Espagne, Roman et [illegible], désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 709, et mesure 19 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de [illegible]